

Programme "100 000 arbres pour demain"- comment l'insertion par l'activité économique peut contribuer à un vaste programme de plantation communautaire

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2023



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : La Roche-sur-Yon Agglomération

Services de la collectivité associés : Direction de Développement économique, du commerce, de l'emploi et de la formation, service Emploi insertion et direction Environnement Développement Durable et Paysages

Budget : En régie- 826 heures sur 2021-2022 -montant total pour la collectivité en déduisant les subventions = 6 500€ - montant total hors subventions =19 000€

Partenaires financiers : Financements Etat au titre de l'action d'insertion (77 352 €/an) pour tout le chantier collectif (ville et agglomération)

Partenaires techniques : conservatoire botanique de Brest, CAUE

Date de début : Création de l'Atelier et Chantier d'Insertion Agglomération le 1er juin 2020

Date de fin : Action pérenne



Objectifs :

3 grands objectifs:

- 1) Permettre d'avoir une régie dédiée à des actions innovantes et spécifiquement liées au projet 100 000 arbres pour demain.
 - recenser les espaces où l'on peut prélever des jeunes plants bocagers
 - prélever ces jeunes plants pour constituer une petite pépinière locale
 - identifier des sites de plantation sur des espaces utiles (haie de bas de pente, continuité de haie, confortement ou agrandissement de boisement...)
 - organiser les chantiers de plantation avec les végétaux prélevés
- 2) Permettre l'appropriation des thématiques environnementales à un public de travailleurs en insertion.
- 3) Disposer d'une pépinière "gratuite" de végétaux locaux.

Mesures mises en œuvre :

L'Atelier et Chantier d'Insertion ville a été créé en janvier 1993 afin d'offrir des opportunités professionnelles encadrées à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle. L'équipe "environnement/biodiversité" a été créée spécifiquement en juin 2020 pour donner l'opportunité de développer des actions sur le terrain pour le compte de la stratégie 100 000 arbres, de la gestion des rivières et de l'entretien des Zones d'activités avec une approche volontaire naturaliste. Les salariés en insertion sont fiers d'apporter leurs contributions à des actions en faveur de l'environnement et donc, de l'intérêt commun. L'équipe est composée de 5 bénéficiaires et d'un encadrant technique pédagogique et social.

Elle opère en étroite collaboration avec le Service Paysage et Transition Ecologique pour développer des projets en lien avec la politique 100 000 arbres;

A l'été 2021, pendant 3 mois, un stagiaire de BTS GPN du lycée nature de la Roche sur Yon a exploré 1 dizaine de boisements préciblés par les services de l'agglo en vue de prélever des jeunes plants de végétaux d'une hauteur max de 30 cm.

Il a établi un tableau référençant les variétés, le nombre de végétaux reconnus, ainsi que toutes observations utiles pour les agents du chantier d'insertion en vue des futures extractions. pour exemple: la facilité d'accès pour les véhicules, le découpage cartographique par zones d'exploration, un test d'arrachage (pour sonder l'enracinement profond ou superficiel);

A l'automne 2021, le stagiaire a présenté son travail au chantier d'insertion et fait une sortie avec eux en vue d'expérimenter des tentatives d'arrachage. Il est revenu une dernière fois en février 2022 pour participer à un chantier de plantation avec les végétaux prélevés.

Le listing des végétaux a été établi en fonction d'une lecture croisée entre les végétaux identifiés locaux par le conservatoire botanique de Brest, les listes du Département de la Vendée et de la région Pays de la Loire et enfin de l'expertise interne des services de l'Agglo. Elle mêle arbres de haut jet et arbustes caractéristiques des bocages et boisements vendéens.

Le CAUE de la Vendée a aussi été mis à contribution pour établir 4 documents supports destinés au grand public reprenant la liste de ces végétaux avec une iconographie dessinée.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Devant la difficulté de plus en plus importante de s'approvisionner en végétaux, l'un de nos objectifs est bien de se créer une petite pépinière. Avec cette opération nous sommes assurés d'avoir des végétaux d'origine locale et nous faisons l'économie substantielle de l'achat des arbres.

En 2021, les agents ont constitué un fond de pépinière de 1000 végétaux pour 2 chantiers et un fond de pépinière de 1000 autres. A l'automne 2022 ils ont prélevé 700 végétaux pour le fond de pépinière et 800 pour 3 chantiers identifiés. Les plantations ont été faites par les citoyens et les enfants des écoles lors d'actions pédagogiques en décembre 2022 et janvier 2023.

Les agents ont pu expérimenter des réussites avec certains végétaux et des échecs avec d'autres, notamment l'épine noire, très présente en régénération naturelle mais très difficilement prélevables. En effet les sujets arrachés ne présentaient que très peu de racines. Une réflexion autour d'un prélèvement de graines est en cours. Les saules et les sureaux sont plutôt plantés sous forme de boutures; contrairement aux aulnes qui ont un faible potentiel de régénération spontanée(aucun prélèvement réalisé) il a été constaté sur les 2 ans une très bonne récolte de chênes pédonculés, de frênes, érables champêtres et d'aubépines en particulier. Dans l'ensemble les végétaux ont eu un bon taux de reprise après plantation, estimée à 80% malgré les épisodes de sécheresse estivale.

Coordonnées

La Roche-sur-Yon

Liens utiles

Plus d'infos sur www.larochesuryon.fr
www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Anne-lise TYRTOFF, chef de projets aménagements paysagers
anne-lise.tyrtoff@larochesuryon.fr